

**MAIRIE DE TREMOINS**

34, Grande Rue

**70400 TREMOINS**

Tél : 03 84 56 85 74

**Monsieur Pascal MONNIER**

Président de l'association

Haute-Lizaine-Pays-d'Héricourt

20 rue des Etambois

**70 400 LUZE**

Objet : votre courrier du 24 mars 2021

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier envoyé par mail du 24 mars dernier.

Nous regrettons bien évidemment la décision de votre comité de pilotage qui met ainsi un terme à plus de quinze années de relations entre votre club et la commune de Trémoins.

Quinze années durant lesquelles la commune a pris en charge l'ensemble des frais de fonctionnement, soit une enveloppe annuelle de l'ordre de 4 000 €. C'est dire l'engagement des habitants de Trémoins en faveur du monde associatif et sportif.

Nous demeurons surpris de cette décision, car elle est très éloignée de la teneur de nos échanges depuis plus de 2 ans, lorsque nous avons évoqué ensemble pour la première fois les difficultés financières liées aux baisses des dotations de fonctionnement des communes. En effet, nous avons jusqu'à présent travaillé de concert pour rechercher une solution partagée et ma dernière proposition en date du 22/02/2021 allait dans ce sens (évolution progressive de la répartition des charges entre la commune et le club).

Vous avez donc retenu une position de rupture : c'est votre choix et nous le respectons. Nous comprenons par ce biais que les moyens du club, notamment la part significative de son financement privé, ne sont aucunement dédiés à l'entretien des stades.

La privation d'accès au stade pour les enfants, que vous évoquez dans votre courrier, ne peut être imputée à la seule commune de Trémoins, car c'est bien votre comité de pilotage qui a créé cette situation de rupture.

Néanmoins, à présent que vous libérez la zone sportive de Trémoins, nous allons reprendre la suite de ce dossier devant le conseil municipal pour donner une nouvelle orientation ludique et sportive à ces lieux, dans une approche compatible avec nos contraintes financières et respectueuse de l'environnement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Cher Pascal, l'expression de nos très sincères salutations.

Le Maire,

La 2<sup>ème</sup> Adjointe  
en charge des finances,

Le 3<sup>ème</sup> Adjoint  
en charge de la vie associative,